







ANNEXE

FICHE DE POSTE DES CHERCHEURS POST-DOCTORANTS DU LABEX HASTEC

Il sera demandé aux chercheurs post-doctorants de satisfaire aux obligations suivantes :

- <u>Présence dans le Laboratoire d'accueil</u> et <u>participation normale à la vie du Laboratoire</u> (séminaires, conférences ...), en relation avec le correspondant scientifique, et en accord avec le directeur du Laboratoire ;
- Participation au printemps 2019 à la « <u>Journée des Jeunes Chercheurs</u> », présentation des résultats de la recherche et d'échange entre tous les chercheurs contractuels du LabEx (avec leurs correspondants scientifiques);
- Participation à l'automne 2018 aux « <u>Rencontres du LabEx Hastec</u> », présentation de plusieurs des projets les plus importants, les plus avancés et les plus transversaux conduits au sein du LabEx ;
- Un <u>engagement significatif</u> (intervention, co-organisation de journée d'étude, activité éditoriale, suivi d'un séminaire, carnet de recherche, conception de ressources électroniques, de bases de données etc.) dans l'une des opérations scientifiques du LabEx;
- Une <u>publication</u> (parue, acceptée ou soumise pour publication [en ce dernier cas avec statut de Working Paper]) correspondant au projet de post-doc. et portant obligatoirement la mention du LabEx dans la signature;
- Un <u>rapport final d'activité et de recherche</u>, décrivant les activités de l'année et correspondant au projet soumis lors du concours, pouvant résumer ou reprendre la publication mentionnée ci-dessus (ou intégrer des éléments de documentation) et mis en ligne sur le site du LabEx (avec éventuellement un statut de Working Paper);
- Engagement à respecter les règles de la « Charte européenne des chercheurs »
 (http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/rights/europeanCharter) ».